

Les civilisations et la diversité culturelle à
l'épreuve des valeurs communes

TABLE DES MATIÈRES

Préface Par M. SAÂD KETTANI	5
Introduction : Vers un humanisme mondial ? Par M. ABDELHAK AZZOUZI	9
QUATRIEME PARTIE : Pluralisme culturel et valeurs communes	27
AMADOU LAMINE SALL Pour un dialogue des civilisations et des cultures, gage d'une alliance mondiale plus juste, moins sectaire	29
CACCIA FULVIO La diversité culturelle à l'épreuve de la mondialisation	39
KHALED AZAB L'architecte dans la construction de la civilisation islamique	53
JAMES F. HOLLIFIELD Vers l'État-migration	65
CATHERINE WITHOL DE WENDEN Comment créer les conditions juridiques pour que les migrants deviennent des acteurs ?	93
HATEM M'RAD Gouvernance mondiale et dialogue des cultures et des civilisations	101
SALSABIL KLIBI La problématique des valeurs communes dans les champs juridique et politique, État de droit, démocratie	121

CINQUIEME PARTIE : Les civilisations et la diversité culturelle à l'épreuve des relations internationales et du juridique	139
 DANIELLE ANEX-CABANIS Pluralisme culturel et identité européenne : une approche historique	141
 FREDERIC CHARILLON Les nouvelles relations internationales à l'heure de l'interrogation culturelle	151
 ROBERT W. JORDAN Des valeurs non partagées : est-il temps pour un divorce américano-saoudien ?	159
 ÉMILE SAHLIEY Evaluation de l'autorité politique et des Droits de l'homme dans les pays islamiques : modèles et tendances	175
 SEYOM BROWN Illusions unipolaires et multipolaires et réalités culturelles et civilisationnelles	189
 JILL CRYSTAL Conflit culturel et dialogue dans les pays du Golfe	207
 ANDRÉ CABANIS Le dialogue entre civilisation et culture : le nouveau cadre constitutionnel en Afrique francophone	225
 MICHEL LOUIS MARTIN Religion et constitutionnalisme en Afrique francophone	247
 Les auteurs	263
 Table des matières	271

Introduction :

Vers un humanisme mondial

Par *ABDELHAK AZZOUZI*

Il y a une évidence que l'on oublie le plus souvent : les cultures et les civilisations ne dialoguent pas entre elles. Ce sont les hommes qui décident de dialoguer ou de ne pas dialoguer avec d'autres hommes qui appartiennent à d'autres cultures et à d'autres civilisations. L'identité culturelle constitue ici un élément crucial : c'est elle qui permet à des individus de s'identifier à l'intérieur d'un groupement humain dont ils se sentent solidaires. Les sociologues de tout temps l'ont bien relevé : dès lors qu'une identité culturelle caractérise un groupement déterminé, un lien social se crée, marquant des différences avec les autres groupes humains. Cette réalité sociologique est alors à l'origine de l'éclosion de moult réactions, comportements et aptitudes allant de l'hospitalité à la haine, de l'ouverture à l'enfermement, de l'empathie à l'indifférence, du respect au non respect. Mais que l'on ne s'y trompe pas : cette adhésion sociale ne veut pas dire déni des autres groupements culturels. Assurément pas. Thomas Mann est censé avoir dit que « la culture n'est assurément pas l'opposé de la barbarie. Au contraire et bien souvent, elle n'est qu'une sauvagerie d'un grand style...elle peut inclure la magie, les sacrifices humains, l'inquisition, les autofadés, et toute espèce de cruautés ».

L'identité culturelle n'est pas figée, elle est en pleine mutation, se développe et s'enrichit constamment. C'est d'ailleurs la vague qui grossit la civilisation de base. On imagine sans peine les bouleversements qu'une identité culturelle figée peut faire naître dans le jeu interne et externe de chaque civilisation, à l'intérieur comme à l'extérieur de ses propres limites, matérielles ou spirituelles. Tout au plus, le niveau de cette ouverture varie d'une culture à l'autre, avec chaque civilisation, du fait de réalités, de préjugés et de résistances très anciens. Ces identités sont parfois sa structure même. Bref, c'est de l'accord ou du désaccord entre attitudes anciennes, réalités et nécessités nouvelles, que chaque groupe humain fait journallement son destin, accepte ou non de « recevoir tous les êtres ».

Introduction

La belle circulation des langues, des champs, des expériences, des sons, cède parfois le pas à des uniformisations comme à des enfermements identitaires. Le dialogue des cultures n'exclut pas d'être soi-même. Si le marocain ne reste pas marocain, si le français ne reste pas français, si le chinois ne reste pas chinois, qu'aurions-nous à échanger ? Dans la perspective d'une convergence entre le moi et l'Autre – un poète dira : « je est un autre » – il faut trouver refuge dans l'altérité, la reconnaissance de la diversité culturelle, la sauvegarde des valeurs communes : par elles seulement, en se dérochant à la catégorisation, nous sortons de l'enfermement, de la haine, de l'abstraction et nous accédons à l'ouvert, au concret de la raison d'être des humains sur terre, à la vie du cœur autant que de l'esprit.

La diversité dérive du latin « diversus » se rapportant à la différence, à la variété comme elle est issue de « diversitas » signifiant la contradiction et la divergence. La diversité culturelle englobe de nos jours les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances qui sont différents d'un contexte à l'autre, mais qui confrontent celui qui les analyse à la mémoire, sa propre mémoire individuelle autant que collective. Partant de ce regard, de cette mémoire, de cette origine, les maîtres de l'histoire des civilisations, Oswald Spengler¹, Arnold Toynbee², Fernand Braudel³, chacun à sa manière, nous enseignent que chaque civilisation porte l'influence des autres. Elle apprivoise, domestique et humanise les traits des autres constructions collectives et culturelles. La coexistence entre les civilisations n'a jamais été si évidente. Le trouble a gagné toutes les profondeurs et toutes les civilisations. Mais tant que la raison s'élève contre les faillites, les déclin, les catastrophes que président les mauvais esprits, l'humanisme, cher à Georges Friedmann, gagne du chemin et les portes du présent s'ouvrent largement sur l'avenir.

Cela dit, le dialogue des cultures et des civilisations ne se résume pas à des considérations génériques. Mais il s'agit d'un instrument de rapprochement des pensées différentes, des habitudes et des comportements particuliers. Donc c'est un instrument de politique rédempteur qui comble les trous béants de l'ignorance, de l'égoïsme et de l'injustice. Il englobe, dans un jeu interdépendant et complexe, les groupes sociaux, les organisations

¹ O. Spengler, *Le déclin de l'Occident. Esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle*, 2 tomes, Paris, Gallimard, coll. Bibliographie des idées, 1976 (ancienne édition, 1948).

² A. Toynbee, *L'Histoire* (traduction de *A Study of History*, 1972), Paris, Bruxelles, Elsevier Séquoia, Préface de Raymond Aron, 1978.

³ F. Braudel, *Civilisation matérielle et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1967 ; ainsi que *Grammaire des civilisations*, Paris, Flammarion, Champs, 1993.

Introduction

régionales et internationales, les entreprises, les États, les individus, la société civile nationale et internationale¹ qui désormais introduit et participe aux débats sociaux, politiques, économiques, écologiques avec les États, souvent contre eux. Le dialogue des cultures et des civilisations est donc omniprésent. C'est un dialogue mondial. Il est direct lorsqu'il se rapporte à des questions purement culturelles. Et il est indirect lorsqu'il s'intéresse aux problèmes économiques, sociaux voire écologiques. Car les problèmes de ce monde sont interdépendants et liés. Le problème de réchauffement de la planète, par exemple, est un problème mondial qui touche l'avenir des civilisations et des humains. Pour conjurer ce péril et cette catastrophe humaine, un dialogue vrai doit être établi entre tous les responsables. Je peux citer également le problème de l'immigration, celui de la pauvreté, etc. Il faut que les civilisations, chacune pour son compte, se sauvent et nous sauvent ou pour reprendre la remarque du début de cette introduction : il faut que les hommes des civilisations, chacun pour son compte, se sauvent et nous sauvent.

Ce deuxième volume est une tentative de réflexion sur ces diverses questions qui engagent l'avenir commun.



Les parties quatre et cinq de ce volume sont le prolongement des trois parties du premier volume.

La quatrième partie aborde la problématique du pluralisme culturel et des valeurs communes. Le développement des flux économiques et migratoires, des échanges, de la technologie, est le fait d'une mondialisation qui s'impose à tous. Les peuples vivent et conçoivent des réalités qui s'imposent à tous. D'aucuns y voient les prémisses d'une « civilisation universelle » (Vidiadhar S. Naipaul), quand d'autres y voient encore une « culture mondiale ». La diversité culturelle restitue sur le devant de la scène, l'incroyable complexité d'un monde que les sciences ont contribué à développer depuis des siècles, mais que les États tardent à reconnaître. Face à cette situation, il va de soi que cette diversité, signe d'ouverture et de reconnaissance de l'autre, soit proclamée comme un nouvel universalisme

¹ C'est ce dont témoigne en l'occurrence la résolution 53/22 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 4 novembre 1998 qui a invité les gouvernements, les organismes des Nations Unies, l'UNESCO et les ONG à préparer des programmes culturels pour promouvoir le dialogue entre les civilisations. (Déclaration sur le dialogue des civilisations à la 53^{ème} session de l'Assemblée générale des N.U).

Introduction

tout en lui adossant une dimension juridique dans le prolongement du droit naturel et positif. L'adoption, en effet, par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles le 20 octobre 2005 par 148 États-membres, est une étape très louable de cette légitimation.

Le grand poète et académicien sénégalais Amadou Lamine Sall nous invite avec son style littéraire habituel à graver dans nos esprits l'idée suivante : seul le dialogue des cultures féconde de grandes civilisations ! Que notre « projet humain » soit alors celui qui rassemble et non celui qui divise ! Nous africains, plus particulièrement, « Nous ne pourrions défataliser l'avenir que si nous défatalisons l'histoire » ! Il s'agit d'un nouveau projet de civilisation. L'avenir des peuples s'inscrit inéluctablement dans un dialogue réciproque, un réciproque respect. Se référant à son maître Senghor qui a dit un jour : « Quand deux peuples se rencontrent, ils se combattent souvent, ils se métissent toujours », l'auteur avance sans fard qu'il s'agit bien du dialogue et du brassage des civilisations et des cultures dont les peuples ont besoin pour éviter l'enfermement, la vanité, les exclusions, les guerres. L'enrichissement d'une culture dépend moins de la conservation de ses valeurs figées que de la capacité de cette culture à aller à la rencontre des autres.

Mais si seul le dialogue des cultures peut féconder les grandes civilisations, quelles sont les réponses que nous cherchons aujourd'hui ? Sont-elles dans les idéologies, les dogmes ? Ou dans les systèmes économiques ? Assurément pas répond l'auteur. Elles sont au contraire dans ce qui forge l'esprit des hommes pour qu'ils se rassurent et non qu'ils s'inquiètent. Seule la culture peut rendre possible les sursauts, ouvrir les champs de la conviction, accroître les territoires de l'humain et réconcilier l'éthique et le progrès. Mais d'après l'auteur, ce dialogue des cultures est un dialogue global car la richesse n'est pas distribuée équitablement et le fossé ne cesse de croître entre les pauvres et les riches.

Le tableau du monde tracé par Amadou lamine Sall suffit pour s'en convaincre : ce n'est pas la richesse qui se déploie dans le monde en ce début du XXI^e siècle, c'est la pauvreté qui gagne. Il s'y ajoute le fossé qui se creuse entre pays riches et pays pauvres : le PNB moyen des pays développés comme la France, le Canada, la Belgique représente 83 fois celui de pays comme le Sénégal, le Mali, le Burkina Fasso, le Niger. Ainsi, l'espérance de vie est inférieure de 30 ans pour les populations des pays afriacains. Plus d'un milliard d'hommes n'ont jamais passé un seul appel téléphonique de leur vie. Un enfant sur deux n'ira jamais à l'école une seule journée dans sa vie en Afrique de l'Ouest. C'est catastrophique ! Et c'est à partir de là qu'il faut penser et bâtir un dialogue des cultures du monde !

Introduction

C'est une tâche des plus difficiles, mais là est le salut. Il s'agit, d'après l'auteur, d'un vaste chantier ! Mais c'est de ce chantier ardu que dépend l'avenir du monde : Accepter de « vivre ensemble différents » voilà notre avenir !

Pour remédier à ces lacunes graves, l'auteur fait appel à la fois aux esprits vifs de ce monde pour une bonne gestion de la mondialisation, mais aussi à l'école, aux universités ; en d'autres termes, à l'éducation et à la formation. L'auteur souhaite que les grandes œuvres musicales et poétiques de l'humanité, pour l'histoire des peuples, soient consignées en une sorte d'encyclopédie sonore du monde. Les chefs-d'œuvre de l'humanité seraient ainsi à la portée de tous. C'est dans la sauvegarde de ces idéaux que la paix peut être consolidée et que les nations et les peuples réaliseront le meilleur de l'homme.

Dans cette perspective, je ne peux m'abstenir de citer les fins mots de Senghor à propos du nouvel art marocain : « dans la nouvelle littérature et le nouvel art marocain, les racines berbères, sahariennes, voire soudano-sahéliennes ont joué un grand rôle, comme, à côté des influences arabes, les influences européennes, sumériennes, iraniennes et indiennes. La littérature et l'art marocains d'aujourd'hui en sont des preuves. En effet, l'anthologie de la « Bibliothèque arabe » SINDBAD, intitulée « Ecrivains marocains » a présenté la littérature arabe comme celle de « trois générations d'écrivains ». Ce sont celles du Protectorat, de la Lutte nationale et de l'Indépendance, ou, si l'on préfère, celles du Soufisme, du Salafisme et du Modernisme. Pour ce qui est de l'art marocain, il faut se référer à la remarquable étude, en deux tomes, d'André Paccard, intitulée « Le Maroc et l'Artisanat traditionnel islamique dans l'architecture. (...) Il s'agit d'un art métis, que sous-tend la tension africaine et qu'irise la sérénité des arabesques « cette géométrie des signes symboliques à laquelle se sont ajoutés, comme « tracés régulateurs » non seulement les apports arabes, mais encore grecs, byzantins, juifs, sumériens, andalous, voire germaniques ».

Pour sa part, Fulvio Caccia revient sur les principes et modes d'action permettant de réviser les politiques culturelles nationales à la lumière des notions de « diversité culturelle », de « dialogue » et de « développement durable ». L'auteur rappelle que la culture n'est pas d'origine grecque mais latine et renvoie primitivement au rapport de l'homme avec la nature, que les Latins étaient soucieux tout à la fois de faire produire (l'agriculture) et d'honorer (le culte). Cicéron aurait été premier à l'appliquer aux choses de l'esprit en tant que « *cultura animi* ». Car pour les Latins, il s'agissait de « cultiver son esprit comme on laboure un champ ». De ce fait, la culture se trouvait en harmonie avec la nature et participait à l'éducation du citoyen romain. Cette acception connaîtra ensuite une longue éclipse et il faudra

Introduction

attendre le XVIIIe siècle pour que l'allemand réintroduise la métaphore latine en tant que « civilisation envisagée dans son caractère intellectuel ».

L'auteur rappelle qu'à l'époque, « Kultur » s'oppose à la notion de « civilisation » qui suppose une hiérarchie, une décision. Kant mais surtout Herder ne sont pas étrangers à cette acception consensuelle et non hiérarchique qui institue le peuple en tant qu'acteur de l'Histoire. Dès lors, la culture finira par s'imposer en annexant l'acception impartie à « civilisation » et à sa matrice : les Beaux-arts. Cette confrontation perdurera tout au long du XXe siècle et marquera même la fondation de l'Unesco. À ses débuts, l'Institution penchera plutôt pour la première définition. Il faudra attendre les années 80 et la conférence de Mexico pour que cette instance propose une acception de la culture qui « englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Fulvio Caccia se demande si la diversité culturelle peut trouver dans une politique de civilisation un terrain d'application auprès des politiques nationales ? Oui répond l'auteur car elle reconduit la primauté de l'espace de délibération sur le social et le privé, qui a toujours été défendu par les lettrés dans ce qui constitue « la république des Lettres ». Il cite plusieurs exemples : elle réémerge avec force à chaque moment de crise ; à chaque fois que l'espace public est menacé ou change de paradigme. Ses grandes étapes furent celles qui accompagnèrent la création de nations : au XIVE siècle, en Toscane avec le déclin du latin, *lingua franca* des savoirs, et l'émancipation d'une nouvelle catégorie de clercs émancipée du pouvoir de l'Église ; en île de France au XVIe siècle qui fit de la langue, grâce à l'imprimerie, le fondement de la nationalité ; en Prusse au début du XIXe siècle avec l'avènement de lettres allemandes adossées à la notion de « peuple » et de « nation » ; durant la Seconde guerre mondiale contre le régime nazi au travers les mouvements de Résistance qui permirent à l'Europe d'entamer sa pacification, et enfin en ce début de XXIe siècle où la mondialisation transforme les espaces nationaux et les valeurs et les principes qui les fondent.

L'auteur s'arrête intelligemment sur la classe moyenne. Si les artistes et les écrivains doivent travailler collectivement à l'établissement de ce que l'on a communément l'habitude d'appeler le « corporatisme de l'universel », ce travail restera insuffisant sans la reconnaissance du pluralisme identitaire vécue par cette frange de la classe moyenne qui fonde la multi-citoyenneté d'aujourd'hui. Ils sont la plupart du temps des binationaux, voire des multinationaux. Leur « existence administrative », leur légitimité est le fruit de la modification de la loi sur la citoyenneté qui a eu lieu dans nombre de pays durant les années 1970 et 1980. Cette modification permet aux

Introduction

étrangers s'installant dans le pays d'accueil de préserver leur citoyenneté d'origine. L'immigration, le vieux lien colonial et la nécessité d'aménager les cotisations des fonds de retraite ont conduit nombre d'États à assouplir leur réglementation dans ce sens.

Ce dernier sujet interpelle deux grands spécialistes internationaux de l'immigration, Catherine Withol De Wenden et James Hollifield, deux grands fervents défenseurs de l'ouverture. Dans un registre méditerranéen, De Wenden avance que le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée restera empreint d'une énorme hypocrisie liée aux intérêts différents si les grands problèmes ne sont pas abordés : ségrégation sociale et géographique des immigrés, crises d'identité des générations issues de l'immigration et place de l'Islam au Nord, problèmes de développement, pauvreté et démocratie au Sud, absence de concertation des États maghrébins sur une politique commune, droit de la migration au Sud. Le fossé croissant entre le nord et le sud de la Méditerranée n'est rien d'autre que l'illustration d'une mondialisation mal maîtrisée de l'échange économique, politique, démographique, social et culturel.

À cet égard, De Wenden remarque que si l'on veut réellement créer les conditions juridiques pour que les migrants deviennent des acteurs, une place plus grande doit être faite à la citoyenneté de résidence pour que les migrants et ceux qui en sont issus s'approprient des espaces de paroles, de délibération collective, de participation associative, de représentation locale, nationale et européenne afin de permettre aux étrangers et aux nouveaux nationaux de trouver droit de cité dans l'espace européen où ils vivent et où ils circulent. Trois orientations sont proposées par l'auteur : 1) La nécessité de ne pas faire des migrants les otages de la politique de sécurité et de lutte contre l'islamisme, menée en Méditerranée, amalgamant migration, terrorisme islamique, drogue et délinquance, grâce à une politique de démocratisation du franchissement des frontières pour le plus grand nombre. 2) La prise en compte de la migration comme facteur de développement, dans un contexte où seuls les transferts de fonds, les micro initiatives de co-développement et le retour organisé par les pays d'immigration sont valorisés. 3) La promotion de la citoyenneté de résidence et de la co-citoyenneté axée sur une co-présence ici et là-bas. Cette conquête de nouveaux droits passe par la plus ample reconnaissance du droit à la double nationalité, par extension du droit du sol dans les pays d'accueil et par la plus large place faite au droit des migrants dans les pays du Sud, qu'il s'agisse de pays d'accueil ou de transit.

Sous un autre angle un peu global, James Hollifield développe sa thèse de l'État-migration. Le commerce et l'immigration sont ici étroitement liés. De l'apparition de l'État commerçant découle celle de l'État-migration,

Introduction

où les considérations de pouvoir et d'intérêt dépendent tout autant du mouvement des personnes que du commerce et des finances. L'auteur dans son excellent article, essaye de voir comment les États tentent de réglementer l'ère de la mondialisation et comment les flux migratoires sont gérés.

En théorie des relations internationales, les États sont d'abord définis par leur fonction sécuritaire ou militaire. L'État westphalien est avant tout un *État sécuritaire*. Les réalistes comme Hans Morgenthau et les néo-réalistes comme Kenneth Waltz considèrent l'État comme un acteur rationnel unitaire, dont la responsabilité première est de maximiser sa puissance, protéger son territoire, sa population et promouvoir l'intérêt national. Cependant, écrit l'auteur, au moins depuis le commencement de la révolution industrielle en Europe, l'État a progressivement assumé des fonctions économiques. Assurer richesse matérielle et puissance nécessitait que les États risquent une plus grande ouverture économique et poursuivent une politique de libre échange, débouchant sur ce que Richard Rosecrance appelle l'État-commerçant. En conséquence, les États se sont partiellement libérés de leur dépendance territoriale et de la force armée comme sources de puissance. La théorie des relations internationales s'est éloignée de l'idée réaliste étroite de l'État, reconnaissant que dans un monde de plus en plus interdépendant, la puissance est plus diffuse. Dans cette optique néo-libérale, les États sont de plus en plus liés par la finance et le commerce internationaux, ce qui les force à modifier leur stratégie et à rechercher de nouvelles voies de coopération. Ici, l'auteur propose l'argument que la migration et le commerce sont inextricablement liés, comme les faces d'une même pièce de monnaie.

L'auteur conclut sur le fait que l'immigration est à la fois une cause et une conséquence du changement politique et économique. Mais il voit une évidence : à mesure que les États et les sociétés se sont ouverts et libéralisés, la migration s'est accrue. Trois questions peuvent se poser alors : cet accroissement sera-t-il un cercle vertueux ou un cercle vicieux ? Sera-t-il déstabilisant, amenant le système international à une plus grande anarchie, au désordre et à la guerre ? Ou bien conduira-t-il à une plus grande ouverture, à la richesse et au développement humain ? Tout ou presque dépendra de la façon dont la migration est gérée par les États libéraux les plus puissants, parce qu'ils montreront la voie au reste du monde, répond l'auteur.

Introduction

L'étude de Hatem M'Rad est d'autant plus intéressante qu'elle met le lien entre la gouvernance et le dialogue. Si la gouvernance est définie d'après le rapport de la *Commission on Global Governance* en 1995 comme l'ensemble des différentes manières dont les individus et les institutions, publiques et privées, gèrent leurs affaires communes, ou bien un processus continu de coopération, d'accommodement et d'arrangement informels entre des intérêts multiples et contradictoires, il n'en demeure pas moins vrai que la gouvernance traduit l'idée que l'ordre social, la régulation économique ou les arbitrages ne sont plus le monopole exclusif de l'État, d'autres acteurs et institutions y participent également. Ainsi en est-il des mouvements de citoyens, des ONG, des entreprises et du marché mondial, ainsi que des médias. À partir de là, on peut comprendre que le dialogue des cultures et des civilisations est partout. Il peut être direct lorsqu'il se rapporte à des questions proprement culturelles. Il peut encore être indirect quand il résulte des débats politiques, économiques, écologiques ou sociaux. Le dialogue suppose certes une volonté politique des États, mais il est l'un des terrains privilégiés de la société civile, interne ou internationale, comme en témoigne la résolution 53/22 de l'Assemblée générale des Nations Unies, adoptée le 4 novembre 1998.

La gouvernance mondiale participe ainsi à élaborer la paix mondiale entre les peuples. Elle est censée traiter des questions transnationales d'ordre transculturel, qui ne peuvent être traitées dans le cadre d'une seule culture. Les réseaux de dialogue ne sont pas intra-culturels, mais inter-culturels. Toutefois, cette gouvernance mondiale se heurte à l'incontournable problème des spécificités culturelles puisqu'elle doit composer avec les réactions politico-identitaires.

Salsabil Klibi, pour sa part, étudie la question du discours identitaire, des valeurs communes à partir des champs juridique et politique, État de droit, et démocratie. Le discours identitaire comme l'écrit avec talent Slim Laghmani « est un signe des temps, le signe de notre temps et plus précisément de cette fin de siècle... Depuis la fin des années soixante dix, on assiste à un déplacement du centre du discours idéologique, du lieu de la lutte et même du langage. Désormais, ce sont les mots d'identité (huwiyya), d'authenticité (aḡāla), de patrimoine (turāth) et de modernité (hadātha), qui alimentent le débat social. La culture est devenue culturaliste dans le sens de l'idéologisation du débat culturel ». Ce discours remarque l'auteur tunisienne est développé, aussi bien par les sociétés réceptrices via les technologies nouvelles que celles qui le sont via les flux migratoires. C'est un discours commun aux mouvements conservateurs dans les pays du tiers monde, et plus particulièrement les pays arabo-musulmans, et aux mouvements

Introduction

d'extrême droite et même tout simplement de droite, d'Europe et d'Amérique du nord.

C'est ainsi que le droit et la politique, en tant que supports privilégiés de valeurs, véhiculent eux aussi des représentations de soi tout comme des représentations des autres. De ce fait, ils n'échappent pas à cette tension entre une tentation identitaire véhiculée par de nouvelles « écritures de soi » et la recherche d'un horizon commun vers lequel convergeraient tous les hommes. Cet horizon commun, écrit toujours l'auteur, tourne, aujourd'hui, autour de trois concepts, plus que des concepts, autour de trois valeurs que sont la démocratie, l'État de droit et les Droits de l'homme. La question de savoir pourquoi l'auteur a choisi, pour définir cet horizon commun, l'État de droit, la démocratie et les Droits de l'homme pourrait être posée. En fait, parce que ce sont des concepts qui dominent les champs juridique et politique modernes, plus même qui sont présentés comme les réquisits de la politique et du droit modernes. La modernité étant cet âge auquel accède un groupe social à un moment ou à un autre de son histoire et non pas l'invention d'une civilisation ou d'une culture particulières.

Cependant, la remarque que l'auteur développe dans tout l'article est que s'il y a, certainement, une promesse derrière ce désir de communion autour de valeurs fédératives, promesse de pacification d'un monde miné par les violences, les extrémismes et le repli sur soi, il n'en reste pas moins qu'elle est hypothéquée, concernant l'État de droit, la démocratie et les Droits de l'homme, en raison de son ambition qui porte une contradiction interne et en raison de la démarche par laquelle elle entend se concrétiser, et qui, elle aussi, est en porte à faux par rapport à l'idée de paix qu'elle porte en elle.

Car le grand problème auquel se heurte ces concepts, est qu'ils sont présentés comme modèle par leurs promoteurs, ce qui amène à disqualifier toute expérience différente de la leur même s'il s'agit d'une expérience qui part des mêmes questions fondatrices que celles posées par l'Occident (voir l'excellent article de Danielle Cabanis sur l'approche historique du pluralisme culturel et identitaire de l'Europe), à savoir les questions relatives à la justice, à l'égalité, à la liberté, au statut de l'individu dans le groupe, etc. Le second problème vient du fait que ces concepts ont été et sont encore trop associés à la violence.

La cinquième partie de ce volume tente, à travers un certain nombre d'études de cas, d'aborder le dialogue mondial. Cinq grands théoriciens des relations internationales de réputation mondiale et deux grands constitutionnalistes sont tous d'accord pour dire que l'avenir est commun et passe par le débat, l'échange et le dialogue. Ces spécialistes de bonne volonté savent que le dialogue des cultures et des civilisations est partout. Il

Introduction

ne se rapporte pas à des questions purement culturelles. Il résulte aussi des débats politiques, économiques et sociaux. Car les problèmes de ce monde sont d'abord de cette nature. Et ce dialogue suppose d'abord des clés d'analyse très savantes et une raison raisonnable. C'est là le niveau fondamental de la problématique. Frédéric Charillon, commence son étude par des questions majeures : Le XXI^e sera-t-il celui du triomphe des analyses et des stratégies culturelles dans les relations internationales ? À quelles tendances doit-on accorder de l'importance ? Les stratégies d'État prennent-elles toujours le pas sur les forces sociales ? Y a-t-il des dynamiques *sociales* qui, plus que d'autres, modèleraient les structures internationales, et dont la distribution sur la surface du globe préfigurerait une nouvelle géopolitique ? Peut-on expliquer le monde d'aujourd'hui par cette socio-politique comparée ? Par le fait qu'il y a plus de ferveur religieuse ici, moins de croyance en l'autorité là, ou un refus de la guerre chez les uns pour une glorification de celle-ci chez d'autres ?

En tout cas, on ne doit pas se laisser emporter par des schémas culturalistes à l'image de la thèse de Samuel Huntington qui prophétise un affrontement par atavisme entre des mondes fermés, exclusifs les uns des autres. Cette thèse s'est imposée comme un paradigme par son simplisme alors même qu'elle demeure floue (le concept de civilisation demeure mal défini), et fautive (les conflits donnés en exemple peuvent s'interpréter de façon très différente). Tout au plus, il est difficile ici d'ignorer l'efficacité des discours d'obscurantisme, d'exclusion qui travaillent certains groupes sociaux aidés par cela par les effets de la pauvreté, de la frustration économique et politique, mais aussi par les mass média qui amplifient, diffusent et entretiennent l'esprit d'affrontement. J'ajouterai à ce tableau la méconnaissance, source de fantasmes et de préjugés. .

D'où un autre questionnement posé par l'auteur : peut-on, en dépit de l'avertissement de certains pionniers de la sociologie des relations internationales comme un certain James Rosenau, et sur un terrain aussi mouvant, mobiliser la science politique ou les sciences sociales pour anticiper les tendances à venir ? Certaines des tendances actuelles vont-elles se prolonger pour modeler les relations internationales des années qui viennent ? En tout cas, répond l'auteur, les affrontements d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement ceux de demain, pas plus que les paix actuelles ne sont garanties dans le futur (c'est aussi une réplique convaincante à la thèse de Samuel Huntington). Mais plusieurs caractéristiques des dynamiques actuelles semblent se dessiner, de façon durable, sous nos yeux. La désétatisation de la guerre, avec ses résistances sociales, ses acteurs privés, l'échec de l'intervention militaire extérieure à vocation « modificatrice », semble bien partie pour figurer au premier rang des paramètres à prendre en

Introduction

compte, ouvrant ainsi un boulevard aux entrepreneurs identitaires, religieux et autres. En transférant l'initiative de l'un des principaux moteurs des relations internationales (le dialectique guerre / paix, ou conflit / coopération) à des acteurs fragmentés, privés, difficiles à identifier et mouvants, la nouvelle scène mondiale devient imprévisible, mais ses règles émergent peu à peu. Cette tendance a peu de chance de s'inverser et il importe d'en prévenir les décideurs : le monde ne sera pas remis en carte par les seuls États, selon leurs critères diplomatiques et militaires.

Ici, les paradigmes traditionnels d'analyse des relations internationales sont devenus caducs. Ni le « schéma » dit réaliste, qui annonçait une issue conflictuelle au face à face bipolaire, ni les illusions « libérales » d'une fin de l'histoire n'auront pas survécu au changement de ce monde. Qui plus est, chaque nouvel événement international semble remettre en question ce que l'on croyait savoir. Frédéric Charillon en donne plusieurs exemples : si la première guerre américaine du Golfe en 1991 semblait consacrer la pertinence de l'intervention militaire, l'aventure irakienne de 2003 montrait à l'inverse l'impuissance d'une puissance purement militaire face à une résistance aux ressorts sociaux nombreux. Aux portes de l'Europe, les conflits Yougoslaves montraient que la purification ethnique n'était pas l'apanage de l'Afrique. En Afghanistan ou au Kosovo, l'intervention extérieure et ses multiples méthodes, d'abord considérée comme efficace, a finalement débouché sur des impasses. Les attentats du 11 septembre 2001, sans avoir été pour autant la rupture historique que certains avaient encore cru déceler dans le système international, marquaient tout de même l'avènement de l'hyper-terrorisme en réseau, la vulnérabilité civile de la puissance américaine.

Face à cette situation l'auteur conclut que si l'on représente le monde sous l'angle d'une nouvelle guerre froide, dans le schéma d'une « guerre contre la terreur », ou sous les traits d'un choc des civilisations, on est forcément loin du compte. Si l'approche culturelle des relations internationales aide à saisir cette complexité, alors elle est utile. Si elle le réduit à des découpages caricaturaux, alors mieux vaut l'éviter. Un autre grand théoricien des relations internationales, Seyom Brown estime pour sa part que la structure politique contemporaine de la société mondiale et son modèle d'identifications culturelles ne sont conformes ni aux concepts à la mode d'« unipolarité » ou de « multipolarité », ni au simplisme de conflit des civilisations. Ces concepts intellectuels simplifient à l'extrême les réalités structurales et culturelles d'un régime politique global en évolution qui, selon lui, devrait être conçu comme polyarchique.

La variable de polyarchie introduite par l'auteur signifie un système d'oppositions et d'alliances instables qui s'entrecroisent, dans lequel des partenaires sur une question donnée peuvent devenir des adversaires

Introduction

acharnés sur d'autres, ce qui menace les engagements multilatéraux, sans parler des institutions, difficiles par conséquent à maintenir. Le problème fondamental de la polyarchie, comme le démontre avec talent Seyom Brown, apparaît dans son effet d'inhibition de diverses sortes de coopération ô combien nécessaire dans un monde marqué par des interdépendances profondes entre les peuples. Le risque de voir la polyarchie dégénérer en une anarchie brutale dans les années à venir ne peut-être évité que si les intellectuels et les décideurs des pays veulent bien se débarrasser de leurs visions conceptuelles désuètes, et accepter le fait que leurs intérêts nationaux sont plus que jamais liés à une série d'intérêts mondiaux. Pour cela, il trace pour les États-Unis d'Amérique, avec une modestie intellectuelle avérée puisqu'il ne prétend pas donner des leçons aux autres peuples, huit intérêts à promouvoir car ils sont mondiaux : 1) assurer la sauvegarde et la survie de l'espèce humaine, 2) réduire le rôle de la force dans la politique mondiale, 3) réduire la pauvreté et les maladies, 4) arrêter le réchauffement de la planète et autres nuisances à son écologie vitale, 5) maintenir une économie mondiale fiable, 6) promouvoir la démocratie et les Droits de l'homme, 7) respecter la diversité culturelle et religieuse, 8) promouvoir une responsabilité transnationale.

Brown soutient que la perspective d'émergence d'une civilisation globale susceptible de transcender le problème de la polyarchie exige l'élaboration de processus et d'institutions pour s'assurer que les pays sont au moins responsables les uns vis-à-vis des autres, au service de ces mêmes intérêts mondiaux. De ce fait, d'un point de vue polyarchique, cette civilisation mondiale est considérée comme un réalisme élevé car elle part de la prémisse que la plupart des gens essayeront de porter au maximum leurs propres intérêts personnels tels qu'ils les conçoivent et qu'ils agiront seulement en second lieu pour servir les intérêts des autres. D'autant que les intérêts personnels vitaux des hommes dans le monde contemporain sont inextricablement liés aux intérêts mondiaux. Et que de ce fait, ceux-ci doivent être également réalisés si l'on veut que les politiques caractérisées par les intérêts personnels vitaux des hommes dans le monde contemporain réussissent.

Toujours sur le plan des intérêts qui guident les États dans leur politique internationale, l'ambassadeur Robert Jordan met l'accent sur la compatibilité des valeurs de deux pays complètement différents l'Arabie Saoudite et les États-Unis mais dont les intérêts respectifs sont entremêlés. Cet article est d'une extrême importance car il met en exergue les intérêts américains dans ce pays riche en pétrole mais qui tarde à ouvrir les portes de la libéralisation politique et économique. Un véritable paradoxe. Imaginons un instant que ce pays est dépourvu de pétrole. Aura-t-il bénéficié du même traitement au

Introduction

lendemain des attentats du 11 septembre et l'on sait que Quinze des dix-neuf pirates de l'air qui ont détruit les tours du *World Trade Center* de New York étaient des saoudiens. Personnellement, je ne le crois pas. Robert Jordan qui était ambassadeur des États-Unis d'Amérique en Arabie Saoudite en 2001 le sait très bien. Certes, les américains ont reconsidéré leur vision de l'Arabie Saoudite. Les saoudiens furent amèrement déçus quand on leur refusa des visas pour visiter leurs maisons secondaires, envoyer leurs enfants à l'université, ou pour aller passer des vacances aux États-Unis. Mais la variable du pétrole reste de taille.

Pourtant, l'auteur nuance plus ou moins la thèse d'une alliance de pétrole contre sécurité. L'intérêt national de l'Amérique en Arabie Saoudite, estime l'auteur, est beaucoup plus profond. L'Amérique compte sur l'Arabie Saoudite en tant que force modératrice dans le monde arabo-musulman. Plus de 1.3 milliards de musulmans se dirigent vers la Mecque chaque jour durant leurs prières. L'Amérique compte aussi sur l'Arabie Saoudite pour un accès à son espace aérien pour projeter une force dans la région. Et l'Amérique compte sur ce pays en tant que client principal des produits et services américains.

Cependant, les alliances traditionnelles ont changé. Plusieurs événements ont permis de bouleverser la donne. Des alliances avec la Chine et les pays de l'Asie sont plus productives à long terme voire à moyen terme qu'avec les États-Unis. La Chine ne demande pas à l'Arabie Saoudite de se démocratiser ou de respecter les Droits de l'homme. Elle ne le demandera jamais car la Chine n'est pas démocratique. L'auteur remarque que peu de gens pouvaient imaginer que le président chinois Hu Jintao, en visite au Saudi Aramco, n'avait aucun besoin de traducteur. Il y avait beaucoup de saoudiens parlant le chinois, parce qu'il y a quelques années Aramco avait envoyé un certain nombre de ses employés étudier le chinois à Pékin. Il n'y a pas lieu de s'étonner puisque la Chine, et non les États-Unis, est le client de l'avenir pour Aramco. En outre, quand Abdullah est devenu roi d'Arabie Saoudite en 2005, qu'a-t-il visité d'abord ? Pas Washington ou Crawford, mais l'Inde, la Chine et la Malaisie. De même, l'émir gouverneur de Dubaï a fait une visite historique en Inde, donnant son aval à un projet immobilier de 20 milliards de dollars qui allait générer 100 000 emplois. Ainsi, on a pu écrire que le couloir de commerce et d'affaires grandissant entre le Moyen-Orient et l'Asie représente une nouvelle « route de la soie ». Le commerce et les investissements entre ces régions ont quadruplé pendant les dix dernières années et vont continuer à augmenter durant les quinze années à venir.

Ce qui fait fleurir, écrit l'auteur, ces nouveaux rapports, ce n'est pas de l'affection simple, mais une nouvelle réalité : la croissance économique rapide de l'Asie combinée avec la hausse des prix du pétrole qui ont produit

Introduction

un mariage d'intérêts, du moins en commerce. D'ici à 2025, la Chine importera trois fois autant de pétrole du Golfe persique que les États-Unis.

À partir du constat que la disparition imminente de la famille royale saoudienne a été prédite par des spécialistes depuis trente années et que ces prédictions se sont universellement avérées fausses, il serait hasardeux d'après l'auteur de dire que les relations américano-saoudiennes sont incapables de survivre aux tensions et défis actuels. Mais, comme les grandes nations doivent évoluer pour survivre et prospérer, les relations entre américains et saoudiens doivent évoluer et s'adapter au changement des conditions mondiales.

C'est un mariage d'intérêt que préconise l'ambassadeur dans les rapports de l'Amérique avec l'Arabie Saoudite. Les américains ont besoin de ce pays pour des raisons de stratégie géopolitique globale, de sécurité économique et d'intérêt national. La région du Moyen-Orient reste une zone critique pour les États-Unis d'Amérique. Et s'ils veulent obtenir des résultats en Irak plutôt que le chaos, cela dépendra, au moins en partie, de la volonté de pouvoirs régionaux comme l'Arabie Saoudite. On peut en dire de même au sujet du conflit israélo-palestinien. (Voir aussi l'article de Jill Crystal sur les pays du Golfe dans cette partie et l'étude de l'universitaire américain d'origine palestinienne Emile Sahliyah, dans une perspective de convergence entre les référents universels de la démocratie et les vaguelettes d'ouverture politique dans les pays musulmans).

Les Professeurs Michel Louis Martin et André Cabanis abordent la thématique du dialogue des civilisations et des cultures à l'aune du nouveau cadre constitutionnel en Afrique francophone, pays qu'ils connaissent parfaitement.

Le constitutionnalisme africain de la première génération a été placé sous le signe de la construction de l'État-Nation, donc très éloigné des valeurs de civilisation comme de culture, *a fortiori* peu soucieux de dialogue entre civilisation et culture. D'après André Cabanis, si l'on prend ces deux termes dans leur signification la plus simple, la plus immédiate, si l'on voit dans la civilisation une notion plus vaste, plus construite, plus intellectualisée que celle de culture, l'on parlera de civilisations arabe, musulmane ou africaine... et de cultures maghrébine, marocaine, ou berbère, voire fassie... Il est vrai que certains préambules constitutionnels des années 1960, comme le remarque aussi le Professeur Michel Louis Martin, faisaient parfois allusion à l'affirmation de la Communauté des croyants ou au développement de l'Organisation de l'unité africaine, ou qu'ils se référaient plus ou moins implicitement à quelques particularismes locaux dignes de survie ; pour autant ils étaient visiblement attachés à l'essentiel : construire

Introduction

une nation homogène encadrée par les institutions publiques placées à l'exclusif service d'un intérêt général abstraitement conçu.

Ce sont les diversités régionales qui, au début, étaient considérées comme les plus menaçantes. Le régime constitutionnel africain esquissé juste après l'indépendance était plutôt hostile à l'affirmation de collectivités décentralisées, *a fortiori* d'entités fédératives. Par ailleurs, dans la mesure où les nouvelles élites africaines étaient à l'origine peu nombreuses et où la plupart de ses membres n'imaginaient pas de faire leur carrière ailleurs que dans la capitale, la nomination en province leur apparaissant comme un signe de disgrâce ou, à tout le moins, un lieu de purgatoire, la déconcentration semblait à peu près aussi difficile à mettre en œuvre que la décentralisation. Dans ces conditions, les premières lois fondamentales post-coloniales se gardèrent de présenter le partage du pouvoir d'État avec les autorités locales, *a fortiori* traditionnelles, comme un élément important de la construction de l'appareil public, une tendance qui s'est accentuée sous l'égide des régimes militaires plus centralisateurs encore dans leur mode de gouvernement.

Avec le constitutionnalisme de la troisième génération (à partir des années 90), le constitutionnalisme de la troisième vague, c'est donc une tendance quasi inversée qui s'observe. Certains y verront le signe d'États plus solides qui ne craignent pas la concurrence des cultures locales traditionnelles, impression que vient, au moins partiellement, contredire l'apparition de rebellions autonomistes presque aussi fréquentes au sein qu'à la lisière de la zone francophone, tels les irrédentismes casamançais, touarèges, nord-ivoirien, comme encore dans les pays de la région des Grands Lacs ; une menace dont les leaders africains ont conscience au sud du Sahara, mais parfois aussi au Maghreb, ainsi qu'en Algérie avec l'aggravation de la revendication berbère. On comprend, écrit André Cabanis, dans ces conditions qu'à la nouvelle tendance constitutionnelle qui se fait jour avec une plus grande prise en compte des diversités locales pour une meilleure répartition des responsabilités réponde le maintien d'un principe hautement affirmé, celui de l'identité nationale présentée comme la garantie la plus sûre de sauvegarde de l'unité du pays.

Les deux auteurs s'arrêtent sur la notion d'État-Nation et sur la place que lui reconnaissent les constitutions de la transition démocratique, (et comme le remarque Michel Louis Martin, les apories des chocs ou des dialogues inter-civilisationnels et inter-culturels mettent généralement en regard des entités concrètes ou des régimes normatifs, dont les rapports sont supposés plutôt antagoniques). Certains observateurs sont dubitatifs quant à la pertinence de ce transfert d'un concept né en Europe occidentale, résultat de l'action des grandes monarchies, selon un processus tel que le développement

Introduction

de l'État et celui de la nation se sont effectués de façon parallèle et sur plusieurs siècles. Pour quelques commentateurs critiques, ce fut la grande faute du colonisateur que d'avoir transmis ce modèle et d'avoir suscité la création d'États artificiels se considérant comme responsables de la construction de la Nation. Un tel modèle serait également dangereux par l'incitation donnée à de petites communautés ethniques à prétention nationale de se faire reconnaître comme État, revendication dans laquelle les nouveaux États voient une menace contre leur unité. Ce qui renvoie à la notion de « périphérique de rupture » ou de « nationalisme de disjonction¹ ». C'est bien le dialogue entre civilisation et culture qui peut y répondre.

En somme, c'est le dialogue global, voire mondial qui a été le fil conducteur des auteurs de ce volume. Il ne s'agit pas d'un dialogue de sourds ou d'un monologue, car ce volume a tenté de cerner et de résoudre les vrais problèmes de l'heure, économiques, sociaux, migratoires, etc. loin des fantasmes, des préjugés et des amalgames. Des auteurs talentueux ont réussi à percevoir et à comprendre ce qui est en jeu, à se mettre à la place de l'autre pour le ressentir et le comprendre. Cette approche est d'ailleurs un signe et une manifestation de la paix. Car le dialogue est situé entre des partenaires inégaux, des pays riches et des pays pauvres. C'est de cette angoisse criante qu'est née d'ailleurs le concept de diversité culturelle.

Les auteurs sont tous unanimes pour dire que tout est dans le vrai dialogue, la convergence, le partage des valeurs communes, l'enrichissement et la fécondation réciproque des cultures et des civilisations pour réaliser le meilleur de l'homme afin de se projeter dans un avenir salutaire. Le présent, comme aimait écrire Fernand Braudel ne saurait être cette ligne d'arrêt que tous les siècles, lourds d'éternelles tragédies, voient devant eux comme un obstacle, mais que l'espérance des hommes ne cesse, depuis qu'il y a des hommes, de franchir.

¹ Alain Dieckhoff, *La nation dans tous ses États. Les identités nationales mouvement*, Paris, Flammarion, 2000.